

AVIS D'ÉLECTIONS

Des élections se tiendront par vote électronique le 11 avril 2022

Les postes en élection sont :

COMITÉ EXÉCUTIF

- Vice-présidente aux communications et à la mobilisation

AGENTES SYNDICALES

- 1 Agente syndicale à Matapédia
- 1 Agente syndicale à Matane
- 1 Agente syndicale à Mitis
- 1 Agente syndicale à Rimouski
- 2 Agentes syndicales à Rivière-du-Loup

REPRÉSENTANTES UNITÉS LOCALES

- 3 Représentantes à Matapédia
- 2 Représentantes à Matane
- 3 Représentantes à Mitis
- 4 Représentantes à Rimouski
- 1 Représentante aux Basques
- 2 Représentantes à Témiscouata

**LA PÉRIODE DE MISE EN CANDIDATURE SE TERMINE LE
27 mars 2022 à 16h00**

Les formulaires de mise en candidature sont disponibles dans chacun des bureaux syndicaux. Ils pourront être acheminés aux membres qui en feront la demande par courriel au comité d'élection. Ils seront également disponibles en ligne, sur le Facebook du SPSICR-BSL à compter du 14 mars 2022, dès 8h00.

Les candidates doivent faire parvenir leur formulaire par courriel à elections@spsicrbsl.com. Les formulaires doivent être reçus avant la fin de la période de mise en candidature, le **27 mars 2022 à 16h00**.

Pour toute question concernant les élections, veuillez-vous référer au chapitre IX des Statuts et Règlements du SPSICR-BSL ou adresser votre question par courriel à l'adresse elections@spsicrbsl.com

- Pour poser votre candidature, vous devez être membre en règle du SPSICR-BSL. Votre carte de membre se doit alors d'être signée.
- Pour être éligible à un poste d'agente syndicale ou à un poste de représentante locale, la candidate doit détenir un poste dans l'unité locale visée. Dans le cas des postes d'agentes, la membre intéressée peut aussi poser sa candidature à un poste d'agente dans son secteur, mais hors de son unité locale, à la condition que son domicile soit situé dans le secteur visé. Toutefois, les candidatures en provenance de l'unité locale concernée seront prioritaires.
- Toute membre peut poser sa candidature aux postes du comité exécutif

Bonne chance à toutes !

POUR : le comité d'élection